

Nouvelles frontières pour la gauche

La démocratie, telle que la décrivent les théoriciens, doit permettre à chaque citoyen de faire valoir en toute connaissance de cause son point de vue sur les choses de l'Etat. Dans l'optique libérale, le citoyen-électeur pèse sur les décisions politiques, tout comme le consommateur rationnel détermine finalement la production par les choix qu'il opère sur le marché. Voilà pour l'idéal.

La réalité est fort différente; de nombreuses études empiriques ont montré que tous les citoyens ne sont pas également concernés et ne participent pas de la même manière à la vie politique. Les spécialistes parlent de « stratification politique » : les individus perçoivent leur rôle politique et expriment leurs demandes de manière différenciée.

La Suisse, « démocratie-témoin », ne fait pas exception à la règle. C'est ce que révèle une analyse des données obtenues par un sondage d'opinion effectué au printemps 1972 (voir notre dossier en pp. 2 à 6). Seuls 20 % des citoyens ont un sentiment élevé d'efficacité politique; ce chiffre permet déjà de mieux cerner la consistance de ce que la théorie démocratique, mais aussi le langage courant appelle le « souverain ».

Cette enquête, en élargissant délibérément le champ des pratiques politiques à des actions différentes (grèves, manifestations, actes de désobéissance) de celles proposée dans la démocratie classique, nous montre que l'insertion des citoyens dans la vie politique ne se résume pas simplement à la participation électorale et à l'abstention; entre ces deux extrêmes, mais aussi en-dehors de la perspective électorale, il existe toute une série d'engagements possibles, même en Suisse.

Depuis bientôt 60 ans la représentation parlementaire de la gauche n'a que peu varié; actuellement elle subit même un lent effrittement. On peut faire la même constatation pour les effectifs

syndicaux. Les initiatives lancées par la gauche ont constamment échoué; elles n'ont même pas attiré aux urnes une proportion de citoyens comparable à celle que les mouvements xénophobes ont fait se déplacer. Ce langage, celui que la démocratie libérale a privilégié, a perdu de sa crédibilité, surtout auprès des gens, même s'ils ne participent pas ou peu, qui se sentent proches de la gauche. Sur le terrain institutionnel cette dernière part donc avec un lourd handicap qu'elle ne rattrapera jamais à coup de campagnes électorales.

Mais cette faiblesse peut être aussi une force. Il ne s'agit pas pour les organisations de la gauche de renoncer aux canaux d'expression prévus par la constitution; elles les ont simplement trop privilégiés; il s'agit de les compléter. D'être attentifs aux revendications et aux besoins qui s'expriment à travers une association de locataires, un groupe de quartier, un mouvement écologiste, dans une usine ou dans une région.

La représentation parlementaire comme l'organisation syndicale ne sont que des relais de ces multiples actions qui se développent ou qui sont prêtes à naître. Les organisations de la gauche doivent les appuyer de tous leurs moyens et non pas les considérer de haut comme des manifestations marginales et sans lendemain. Il en va de leur crédibilité.

DANS CE NUMÉRO

Pp. 2-6 : Dossier de l'éditorial : Portrait du Suisse dans son comportement politique : en deux électeurs sur cinq, un « activiste » qui s'ignore (1. Puis-je faire quelque chose sur le plan politique? 2. Quand et pourquoi passer dans l'isoloir? 3. S'engager?); p. 6 : La semaine dans les kiosques alémaniques; p. 7 : Le carnet de Jeanlouis Cornuz; p. 8 : Valentin qui pleure, James qui rit — Université polyvalente en RFA.

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
N° 294 14 novembre 1974
Onzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 33 francs
jusqu'à fin 1974 : 8 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

294

Portrait du Suisse dans son comportement politique: en deux électeurs sur cinq, un « activiste » qui s'ignore

Deux citoyens sur cinq, selon l'enquête que nous citons ci-dessous, se déclarent prêts à utiliser, pour manifester leur opinion, des types d'action qui diffèrent complètement du comportement politique classique et entré dans les mœurs en Suisse. Cela va, dans leur esprit, de la grève aux manifestations de désobéissance. Traduisons, pour être encore plus clairs ! Près d'un tiers de l'électorat helvétique peut être qualifié d'activiste : dans certaines circonstances, il est susceptible de passer à l'action directe (corollaire immédiat : sa participation électorale est faible ou nulle).

Remarque importante : ces « actionnistes » — c'est ainsi que l'auteur de l'analyse sur laquelle nous nous appuyons les nomme — marquent une très nette préférence pour la gauche... (dé-

veloppements sur ce point particulier en première page).

Gare aux généralisations !

Mais il ne s'agit pas de se laisser aller à des généralisations abusives ! Il ne s'agit pas, à partir de ces chiffres, de prendre des raccourcis et de déduire qu'il existe parmi la population suisse un potentiel révolutionnaire insoupçonné. Il faut tenir compte de la distance qui existe entre les réponses d'un individu à un questionnaire et son attitude concrète. Plus modestement, on peut affirmer que cette radioscopie, qui situe le citoyen dans le système politique, éclaire à la fois la faiblesse actuelle et la force possible de la gauche.

L'analyse que nous présentons est tirée d'un article de Charles Roig, « La stratification politique » qui sera prochainement publié, conjointement avec d'autres articles, par le Département de science politique de l'Université de Genève. A la base de ce travail, une enquête d'opinion effectuée après les élections fédérales de 1971 auprès de 1917 électeurs et électrices, choisis sur une base aléatoire, par ledit Département de science politique de l'Université de Genève et l'Institut de psychologie de l'Université de Zurich (une première présentation des résultats bruts a paru : « Enquête sur le comportement politique en Suisse — 1972 » (Genève 1974, Etudes et Recherches No 6, Département de science politique de l'Université de Genève).

Suivre la démarche de Charles Roig et comprendre l'originalité de son propos, l'apport stimulant de ses conclusions, c'est bien sûr revenir aux bases méthodologiques de son travail. L'auteur s'en explique brièvement dans un préambule dont voici l'essentiel.

Dépasser le domaine électoral

Analyser le système politique et ses diverses composantes, c'était jusqu'ici, dans les études qui font autorité, se limiter principalement à l'examen du domaine électoral (dans cette perspective, un enjeu parmi d'autres : les individus qui votent régulièrement ont plus d'influence sur le cours des événements que les individus qui votent rarement, mais ils ont aussi moins de poids que ceux qui donnent de l'argent ou ceux qui militent). Elargir le champ de l'analyse, c'est supposer, par

exemple (d'autres éclairages sont évidemment envisageables), que « le vote n'est qu'une des manifestations possibles des activités politiques des citoyens, que d'autres expressions des demandes politiques sont possibles et concevables et doivent contribuer à définir les (différents) types d'engagement politique ».

D'où des conclusions qui ne manqueront pas de surprendre.

1. Puis-je faire quelque chose sur le plan politique ?

Les citoyens ont-ils le sentiment de « pouvoir faire quelque chose » sur le plan politique ? Quel est le « poids » que l'individu s'attribue à lui-même dans un système politique donné ? C'est

la question numéro un, celle qui cerne le « sentiment d'efficacité politique ». Pour mesurer celui-ci, les auteurs de l'enquête ont construit une échelle à partir de trois indicateurs constitués par les réponses à trois questions. Plus précisément, il s'agissait de tenir compte de l'accord ou du désaccord manifesté à l'égard des propositions suivantes :

— « Le gouvernement fait ce qu'il veut ; les gens comme moi ne peuvent rien y faire » (question A, dans le tableau ci-contre).

— « La politique est parfois si compliquée que les personnes comme moi ne peuvent vraiment pas comprendre ce qui se passe » (question B).

— « Je ne crois pas que le gouvernement se préoccupe beaucoup de ce que les gens comme moi pensent » (question C).

D'où le barème suivant : une personne qui exprimerait un accord avec ces trois propositions se

situerait au niveau le plus bas de l'échelle d'efficacité politique ; à l'opposé, une personne en désaccord avec les trois se situerait au niveau le

plus haut ; entre les deux, des personnes en accord partiel avec une ou deux des propositions. Et cinq niveaux apparaissent clairement...

De telles questions permettent de se faire une idée générale des préférences des citoyens selon deux dimensions :

Niveaux	Question A	Question B	Question C	Répartition
0 : Ne savent pas	○	○	○	24 %
1 : Très bas	+	+	+	29 %
2 : Bas	+	+	—	9 %
3 : Moyen	+	—	—	17 %
4 : Elevé	—	—	—	20 %

○ = non réponse + = accord — = désaccord.

Elections ou votations

— la première concerne deux procédures essentielles de la démocratie en Suisse : l'élection et la votation, considérées comme les moyens d'expression politique ;

Commune, canton ou Confédération

— la seconde permet de distinguer, et d'apprécier les uns par rapport aux autres les niveaux institutionnels où ces procédures sont appliquées : commune, canton, Confédération.

C'est le barème de la participation institutionnelle. L'hypothèse de base : la participation des citoyens, leur mode d'insertion dans le système politique, sont déterminés dans une certaine mesure (qu'il s'agit précisément de découvrir) par les mécanismes institutionnels prévus et organisés par les textes constitutionnels ou législatifs. »

Les électeurs interrogés ont affirmé passer dans l'isoloir aux occasions suivantes :

Soit, en une phrase : un cinquième des électeurs a un sentiment développé d'efficacité sur le plan politique !

« Cela donne une idée de la proportion de citoyens qui sont pleinement conscients de leur « poids » dans un pays de vieille démocratie et où ils constituent le « souverain ».

A partir d'une telle constatation, de multiples projections sont possibles. Il est intéressant, par exemple, de cerner la relation entre le degré du sentiment d'efficacité et le niveau d'éducation. Là, le diagnostic des enquêteurs n'est pas moins net : « En ce qui concerne l'incitation à voter, l'éducation apparaît comme un facteur déterminant lorsqu'elle est de niveau supérieur ; quand l'éducation est de niveau primaire ou secondaire, l'influence du sentiment d'efficacité politique est d'autant plus importante que le niveau d'éducation est plus bas. » En termes politiques : « Il apparaît que pour les plus favorisés pouvant atteindre des niveaux d'éducation élevés, les institutions éducatives sont un facteur essentiel d'insertion dans le système politique. Pour les moins favorisés, ces institutions n'ont pas un tel rôle : l'insertion se fait suivant d'autres voies, et probablement à un coût plus élevé. »

2. Quand et pourquoi passer dans l'isoloir ?

Quelle est la procédure de vote que vous préférez ? Les élections communales ? Les élections cantonales pour le Grand Conseil ? Les élections cantonales pour le Conseil d'Etat ? Les élections fédérales ? Les votations cantonales ?

NIVEAU DE PARTICIPATION

TYPES DE PROCEDURES

	<i>Elections et votations</i>			<i>Totaux</i>
	<i>Elections</i>	<i>et votations</i>	<i>Votations</i>	
Local b)	19 % (275)	9 % (139)	a)	28 %
Local et fédéral	10 % (135)	10 % (148)	a)	20 %
Fédéral	10 % (148)	32 % (458)	9 % (135)	51 %
Totaux	39 % (558)	51 % (745)	9 % (152)	99 % a)

a) La manière dont la question a été formulée ne permet pas, malheureusement, de remplir ces deux cases de manière significative. « Le vide » se répercute bien sûr sur le total !

b) Niveau cantonal et niveau communal.

● SUITE DU TEXTE AU VERSO.

Portrait du Suisse dans son comportement politique

Une notation très importante viendra compléter ce tableau : le nombre des personnes qui n'ont pas répondu ! Il est spécialement élevé : 26 % du total général, soit 462 individus. Le quart des personnes interrogées n'ont donc pas manifesté de préférence...

Mais d'autres tendances méritent d'être soulignées également :

— La préférence pour l'élection, technique de la démocratie représentative, est plus élevée lorsqu'on se situe au niveau local (c'est l'impression lors d'élections locales, de ne pas « faire de la politique », c'est aussi l'expression d'une méfiance face aux partis).

— La préférence pour les deux procédures a tendance à croître lorsqu'on passe du niveau local au niveau fédéral.

— La préférence pour la votation, technique de la démocratie semi-directe, semble plus élevée au niveau fédéral (on peut admettre qu'il existe donc toute une catégorie de démocrates qui font confiance aux mécanismes de la démocratie semi-directe, mais qui sont nettement méfiants à l'égard des partis).

3. S'engager ?

A part les procédures institutionnelles traditionnelles, utiliserez-vous, pour défendre vos intérêts, ou les promouvoir dans le système politique, des moyens extra-légaux qui ne font pas partie de l'arsenal de la démocratie classique ?

La question est de rigueur pour apprécier le nombre des citoyens suisses qui seraient prêts, le cas échéant, à faire grève, à descendre dans la rue, etc.

LA PARTICIPATION ÉLECTORALE

Là, le diagnostic est un peu plus délicat et il ne peut se révéler vraiment significatif qu'après un

certain nombre de présélections, si l'on peut dire. La première consiste à fixer une échelle de participation électorale. Pour fixer cette échelle, trois indicateurs constitués par les questions A, B et C ci-dessous :

A. Avez-vous assisté à une réunion politique organisée par un parti avant les dernières élections fédérales ?

B. Avez-vous fait un travail quelconque pour un parti ou pour un candidat pendant la campagne électorale ?

C. Avez-vous voté lors des dernières élections fédérales du 31 octobre dernier ?

Un individu qui répond affirmativement à ces trois questions est supposé avoir une participation électorale élevée. A l'inverse, un individu qui y répond négativement est censé avoir une participation nulle. Entre ces deux positions extrêmes se situent des niveaux intermédiaires, définis par l'échelle du tableau ci-dessous :

Niveaux de participation	A. (réunion)	B. (travail)	C. (vote)	Répartition des individus
1. Très élevé	+ 1)	+	+	5,2 %
2. Moyen	— +	+ —	+ +	13,7 %
3. Bas	—	—	+	42,2 %
4. Nul	—	—	—	37,1 %
Erreurs				1,8 %

1) + : réponse positive

— : réponse négative.

Le principal intérêt de cette première « présélection » réside dans la constatation suivante : les individus ayant une participation électorale élevée ou très élevée ne représentent qu'une minorité de la population inférieure à 20 %.

L'ACTIVISME

Cette constatation amène logiquement à tenter de construire une échelle d'activisme qui permettrait, vu le petit nombre de citoyens portés à voter, de déterminer la propension des individus à utiliser des moyens non électoraux (grèves, manifestations, actes de désobéissance) pour faire

valoir leurs préférences dans la sphère politique.

Les préférences analysées devaient se rapporter à des objets les plus précis possibles ; ainsi ont été retenus : obtenir une hausse de salaire, empêcher une construction indésirable (par exemple une centrale atomique), faire cesser un traitement injuste envers une minorité, obtenir la participation dans les entreprises, empêcher des licenciements, faire pression sur les autorités, progresser vers une nouvelle société.

Au prix d'une réduction d'information, les cinq possibilités suivantes ont pu être retenues :

0. : ne sait pas.

1. : aucune des actions proposées n'est retenue.

2. : cela dépend.

3. : tendance marquée à employer les actions (grève, manifestation, désobéissance).

4. : tendance très élevée à employer les actions.

Et un premier contour du groupe d'« activistes » apparaît lorsque l'on répartit la population entre les cinq positions retenues :

0. (ne sait pas)	11
1. (aucune)	42,3
2. (cela dépend)	7,7
3. (tendance marquée)	17
4. (tendance élevée)	22
	100

Sans revenir en détails sur une hiérarchie des différents « objets » proposés (voir ci-dessus), il est cependant intéressant de noter que parmi les objectifs proposés, l'obtention d'une hausse de salaire est celui pour lequel les enquêteurs ont obtenus le maximum de réponses significatives.

LE SUISSE FACE A SON SYSTÈME POLITIQUE

Cette deuxième présélection effectuée, il est alors possible d'obtenir une image plus complète de l'engagement politique des citoyens suisses : il suffit de combiner l'échelle de participation et l'échelle d'activisme. « On peut en effet considérer que l'une et l'autre constituent un bon indicateur de ce que l'on peut considérer comme les formes de l'engagement des Suisses dans leur système politique dans une perspective plus large que la perspective électorale. »

Et l'on obtient ce visage du Suisse face à son système politique (le tableau qui suit peut être considéré comme une « image empirique de la société politique suisse en fonction de l'investissement personnel de ses membres, tel qu'il peut ressortir de l'enquête ») :

PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS

Nulle ou basse
Moyenne ou élevée

ACTIVISME (grève, etc.)

Cela dépend

27 % (« disponibles »)

11 % (« électoralistes »)

23 % (« non politisés »)

Marqué et élevé

31 % « actionnistes »)

8 % (« engagés »)

Une rapide explication des étiquettes mises sur les différents groupes :

a) les « non-politisés » sont ceux qui « ne savent pas »; ce qui se traduit non seulement par une grande ignorance de la chose politique, mais aussi par un manque d'intérêt marqué pour celle-ci; ils sont « en dehors du coup »;

b) les « disponibles » se distinguent des précédents en ce qu'ils montrent un minimum d'intérêt pour la chose politique, même si le degré de leur engagement est très faible;

c) les « électoralistes » sont ceux qui montrent une très nette préférence pour le vote comme moyen d'expression politique à l'exclusion de tout autre;

d) les « actionnistes », par opposition aux précédents, ont une préférence également très nette pour les moyens d'action directe retenus (cette préférence va de pair avec une participation électorale médiocre);

e) les « engagés » sont ceux qui « font feu de tout bois » : tous les moyens leur sont bons pour exprimer leurs intérêts et leurs vues.

SATISFAITS DU GOUVERNEMENT ?

A partir de cette grille, de multiples investigations sont possibles. Ainsi, détaillons le degré de satisfaction envers le gouvernement à travers les catégories définies ci-dessus !

	<i>Peu ou pas satisfaits</i>	<i>Assez ou très satisfaits</i>	<i>Total</i>
Non politisés	16	84	100
Disponibles	21	79	100
Électoralistes	21	79	100
Actionnistes	30	70	100
Engagés	29	71	100

Une des conclusions qui s'imposent : « Indépendamment des opinions ou orientations politiques, les actionnistes et les engagés ont une très nette tendance à se déclarer moins satisfaits du gouvernement. »

L'EFFICACITÉ POLITIQUE ?

D'autres indications dignes d'attention sont obtenues en testant les différentes catégories de Suisses que nous avons déterminées selon le sentiment d'efficacité politique (voir le premier tableau de ce dossier).

Cette recherche (le tableau correspondant ouvre la page suivante) ne fait que confirmer d'autres calculs faits par les enquêteurs : les engagés et les électoralistes jouent un rôle fondamental dans le système politique (ce sont les « leaders de l'opinion ») :

● SUITE ET FIN AU VERSO.

Portrait du Suisse dans son comportement politique

Sentiment d'efficacité :	Non politisés	Disponibles	Electoralistes	Actionnistes	Engagés
bas	73	47	26	52	40
moyen	17	27	23	22	21
élevé	10	26	51	26	39
	100	100	100	100	100

Trois des caractéristiques de ce tableau sont à relever :

— Il existe une relation étroite entre les types d'engagement et le sentiment d'efficacité politique. Par ordre croissant du sentiment d'efficacité, les types se rangent comme suit : non politisés, actionnistes, disponibles, engagés, électoralistes. — Electoralistes et engagés apparaissent comme réalisant les scores les plus élevés quant au sentiment d'efficacité.

— Le sentiment d'efficacité est en définitive incontestablement plus élevé chez les électoralistes ; ce qui conduit à penser que cette variable psychologique est fortement liée à l'emploi de la procédure électorale ; cette interprétation peut aussi s'appuyer sur le faible niveau du sentiment

d'efficacité dans un groupe qui n'est pourtant pas socialement passif, les actionnistes.

DE DROITE OU DE GAUCHE ?

Dernière caractéristique remarquable que nous soulignerons : les types ne se distribuent pas également entre les partis de droite (« partis bourgeois ») et ceux de gauche (parti socialiste). Les proportions sont les suivantes :

	Partis bourgeois	Parti socialiste
Non politisés	14	15
Disponible + électoraliste + engagés	58	43
Actionnistes	28	42
	100	100

Les actionnistes ont donc nettement tendance à se concentrer à gauche, ce qui peut donner lieu à de multiples inférences. On peut en effet supposer qu'il existe une affinité entre l'idéologie de gauche et l'esprit critique qu'ils ont tendance à manifester à l'égard des institutions en place ; mais, en même temps, du fait de leur préférence pour des moyens d'expression non électoraux, leur présence tendrait à affaiblir le parti socialiste dans la compétition électorale. »

bition de renverser complètement la vapeur, notre petite contribution donc pour rompre cette « conspiration du silence » :

Dans « Die Tat » (262), une réponse à un lecteur qui avait accusé le conseiller fédéral Furgler d'être jésuite. Le père jésuite A. Ebnetter, de Zurich, répond notamment : « Laissons ouverte la question de savoir si cette qualification s'adresse plutôt à l'ordre des jésuites ou au

conseiller fédéral Furgler et si c'est un honneur ou une honte ; une chose est cependant certaine : le conseiller fédéral Furgler n'est pas jésuite ; le supposer révèle seulement un complexe sans fondement chez l'auteur de la lettre. »

(A propos de « Die Tat », une petite note en passant : le journal est aujourd'hui le seul quotidien zurichois paraissant dans l'après-midi. Un étrange monopole pour une société qui proclame lutter contre les monopoles...)

— Plus sérieux maintenant ! Protection de l'environnement, technologie douce, ces termes ont leur place dans la « grande presse ». La « Neue Zürcher Zeitung » (486) a publié une page d'Uwe Zahn, de Schaffhouse, sur le monde en 2074. Les villes sont livrées aux piétons, et aux cyclistes, partout des moulins à vent ou des surfaces pour capter l'énergie solaire, des cultures dans les jardins et la récupération du gaz de compostage des ordures. La rédaction est sceptique, mais note que si la technologie douce ne doit pas être considérée comme une panacée, elle peut tout de même être une incitation à faire preuve d'imagination.

— Le problème jurassien continue d'être largement commenté dans la presse alémanique. La recherche d'une entente est souhaitée par beaucoup de commentateurs. Notons à ce sujet la sentence publiée par « Thurgauer AZ » : « Les antiséparatistes jurassiens semblent avoir appris pas mal de choses des séparatistes » (Die jurassischen Antiseparatisten scheinen von den Separatisten allerhand gelernt zu haben).

— Dans le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger », une intéressante étude sur le prix du sol : à l'occasion du 850e anniversaire de la ville de Spreitenbach, l'ingénieur-agronome Ruedi Baumann, en suivant le développement de cette cité à travers les différentes étapes de son histoire (du bourg campagnard au centre industriel, en passant par la cité-dortoir par exemple), s'est attaché à restituer l'évolution du prix du sol dans la région et à distinguer les composantes de la fantastique augmentation constatée.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Les détails et la vie

Un reproche est fait fréquemment aux moyens de communications de masse : ils mettent des faits exceptionnels en évidence alors que ceux-ci ne touchent qu'un nombre limité de personnes. Ce serait une cause de trouble. Sans avoir l'am-

— Dans le supplément hebdomadaire de la « National Zeitung », à noter la suite d'une enquête qui se révèle être particulièrement d'actualité, si l'on en croit les rumeurs faisant état d'un assouplissement prochain de la doctrine d'apartheid en Afrique du Sud : le reportage de Peter Niewand sur la lutte des rebelles rhodésiens contre le régime de Ian Smith montre que la « contagion » n'a en tout cas pas gagné Salisbury en fait d'égalité raciale. Dans le même numéro, le point d'une affaire qui n'a pas fini de faire couler de l'encre, au moins outre-Sarine : l'intervention des professeurs Beck et Peyer pour empêcher la parution aux éditions Huber à Frauenfeld d'une somme sur les mouvements ouvriers en Suisse, une somme concoctée par le groupe de travail pour l'histoire du mouvement ouvrier (à Zurich).

Les osselets

Si pleine
Est la nature
Qu'en elle
Vie et Mort
Gagnent
Inexplicablement.

Au jeu des osselets
L'une est amas
De l'autre.

Et laquelle
On ne sait.

Gilbert Trolliet

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Quand l'exilé Victor Hugo trouvait une tribune à Lausanne

D'une circulaire adressée à la presse par le Comité préparatoire suisse de la Conférence internationale pour la libération des prisonniers politiques au Sud-Vietnam (composé pour une large part d'organisations humanitaires et d'organisations d'églises), je tire ces lignes, qui donnent à réfléchir :

Genève sous l'aile du Conseil fédéral

« (...) Dans sa déclaration du 16.10.1974, en prétendant justifier les refus de visas qui ont frappé les ex-prisonniers politiques membres d'organisations de la troisième composante et du Gouvernement révolutionnaire provisoire de la République du Sud-Vietnam, le Conseil fédéral estime que « Genève — centre de conférences internationales et de négociations — ne doit pas devenir une plateforme de propagande pour des mouvements parallèles ou marginaux en lutte contre le gouvernement de leur pays ». Le Conseil fédéral ignore ainsi délibérément la qualité conférée par l'Accord de Paris sur le Vietnam de janvier 1973 à la troisième composante et au GRP de la République du Sud-Vietnam comme représentants légitimes de la population du Sud-Vietnam.

Un gouvernement « parallèle » très officiel

» Dans cette même déclaration, le Conseil fédéral « estime qu'il n'est pas souhaitable qu'un gouvernement parallèle non officiel se manifeste dans notre pays par la bouche d'orateurs mandatés par lui ». N'est-il pas osé de la part d'un gouvernement qui prétend appliquer une neutralité active de traiter de « gouvernement parallèle » non officiel le GRP — reconnu par l'Ac-

cord de Paris comme l'un des deux gouvernements légitimes du Sud-Vietnam, sur le même plan que celui de Saigon ; — reconnu par 38 pays dès septembre 1973 ; — reconnu comme représentant authentique de la population du Sud-Vietnam à la Conférence au sommet des pays non-alignés qui a réuni 80 pays à Alger en septembre 1973 ?

» Rappelons qu'après avoir obtenu l'autorisation de tenir le forum-témoignage (hearing) des 13-14 octobre, à Genève, notre comité s'est vu signifier au dernier moment l'interdiction de visas pour les délégués vietnamiens, après que le Département politique fédéral nous eût pourtant fait savoir qu'il ne voyait aucun inconvénient à la tenue de ce forum.

Troublant !

» (...) Il est pour le moins troublant que ce revirement ait coïncidé, à quelques jours près, à la tenue à Paris le 17 octobre de la réunion de la Banque mondiale, qui avait pour objet la décision d'une aide multilatérale au régime de Thieu... »

Soyons optimistes ! Pensons que ce revirement a coïncidé plutôt avec l'approche de la votation sur l'initiative de l'Action nationale. Et espérons que désormais, comme cela a été le cas dans la question des réfugiés chiliens menacés d'expulsion, le Conseil fédéral va revoir une politique qui n'est pas conforme à nos traditions. En 1870 — pour ne citer qu'un exemple — Victor Hugo exilé et virulent adversaire du gouvernement officiel de Napoléon III, était autorisé à prendre la parole à Lausanne...

J. C.

Valentin qui pleure, James qui rit

Passe encore que la solidarité avec les pays sous-développés ne fasse pas recette au sein de la population suisse : on comprend à la rigueur que les ultimatus des producteurs de pétrole aient nui à cette cause et renforcé le camp des Helvètes repliés sur l'organisation de leur bien-être immédiat. Mais que les commissaires du National jouent le jeu de cet égoïsme, voilà qui n'est pas acceptable.

On sait en effet qu'en fait d'économies dans le budget pour 1975, la commission des finances du Conseil national (et à une très large majorité...) n'a rien trouvé de plus efficace que de procéder à des coupes sombres dans les postes prévus par le Département politique (qui essuie les « plâtres » pour 67 millions sur 280 millions). Les millions ainsi rognés seront bien sûr pris sur le budget de la coopération technique et de l'aide financière aux pays démunis.

Des détails supplémentaires ? Ce sont principalement les fonds destinés au programme (pas encore opérationnel) de l'Association internationale du développement (IDA) qui feront les frais de l'opération. Et l'on doit admettre que la manœuvre de la commission est inadmissible au moins sous deux angles différents :

— l'IDA doit doubler les efforts de la Banque mondiale (qui, elle, prête aux conditions du marché) par la mise sur pied de prêts à des conditions de « faveur » (longs délais de recouvrement, périodes de grâce) aux plus pauvres parmi les plus pauvres : les commissaires, en serrant la vis aux plus déshérités, se sont donc payé le luxe de sauvegarder les intérêts économiques de la Suisse dans le tiers monde en pesant sur la tête des pays qui ne seront jamais, au moins à vues humaines, des partenaires commerciaux intéressants... Une manière détestable de concevoir notre politique extérieure sous le signe du commerce.

— L'an passé, lorsqu'il fut question à Nairobi de lancer, dans le cadre de l'IDA, le programme d'aide en question, la Suisse parut saisir enfin l'occasion de redorer son blason humanitaire en ouvrant fièrement les feux et annonçant dans les premiers sa contribution ; c'est tout juste si l'on ne fit pas ensuite la leçon aux Etats-Unis où des crédits analogues semblaient passer difficilement la rampe devant les organes compétents... Faire machine arrière aujourd'hui, si tant est que ce bon exemple ait eu quelque poids, ce serait donc prendre la responsabilité de l'échec d'une initiative internationale parmi les plus nécessaires.

Il reste à espérer que le Parlement n'entérinera

pas ces propositions démagogiques. Car démagogie il y a, au surplus : on doit admettre que les commissaires du National ont été, là, sensibles aux pressions des mouvements nationalistes qui avaient déjà, opportunisme oblige et James Schwarzenbach en tête, contribué à bloquer la discussion sur la loi en matière d'aide au développement (comme par hasard l'un des prétextes officiels à cette austérité au chapitre de l'aide financière est que la base légale n'existe pas encore...). L'Action nationale a subi une défaite le 20 octobre, voilà aussitôt une compensation pour les troupes xénophobes. Valentin qui pleure, James qui rit.

Formation en RFA : une université polyvalente pour sauvegarder l'égalité des chances

A l'heure où l'on parle en Suisse, avec plus d'insistance que jamais, de l'établissement d'un numerus clausus pour certaines facultés, de la mise sur pied d'examens d'entrée supplémentaires pour contrôler l'accès à l'Université (nouveaux examens qui, on le sait, ne manqueront pas d'accuser la sélection sociale inhérente à notre institution universitaire), il est utile de jeter un coup d'œil sur des tentatives menées à l'étranger pour améliorer l'égalité des chances.

Ainsi le « bilan » dressé à l'Université d'Essen mérite attention !

Un étudiant sur quatre parmi les effectifs inscrits pour le semestre d'été à l'université polyvalente d'Essen était issu d'une famille ouvrière.

A l'échelle fédérale, en RFA on avait seulement obtenu une moyenne de 13 % pour 1973-1974. A cela une explication qui saute aux yeux ! Le pourcentage relativement élevé des enfants d'ouvriers qui poursuivent leurs études à Essen, en comparaison avec les chiffres recueillis pour l'ensemble de la République fédérale, est dû partiellement au fait qu'un grand nombre d'entre eux

viennent d'une grande école qui fait depuis le 1er août 1972 partie de l'université polyvalente. Et c'est donc un fait : les enfants d'ouvriers qui sont désormais inscrits à l'université après avoir obtenu un niveau d'études qui leur permet d'être admis à l'enseignement supérieur possèdent, depuis la réforme des études de mathématiques, de physique, de chimie, de sciences économiques, des études d'ingénieur et de construction mécanique les mêmes chances de réussite que les bacheliers.

Il s'agit, en fait, d'une sorte d'éclatement de l'Université. Un examen intermédiaire qui a lieu pour les matières ci-dessus au terme du quatrième semestre décide du type d'enseignement que les étudiants vont suivre : un enseignement plus théorique qui dure huit semestres ou un enseignement davantage orienté sur la pratique qui dure six semestres. L'étudiant qui possède un niveau équivalent à celui qui est exigé à la sortie des grandes écoles a les mêmes chances de réussite qu'un bachelier lorsqu'il se présente à cet examen intermédiaire.